

communiqué

Artisanat : de nouveaux partenariats

À travers l'U2P de l'Ariège, c'est l'ensemble des organisations professionnelles de l'artisanat et des professions libérales qui viennent de signer un partenariat avec la société Interim d'Oc spécialisée dans le travail temporaire et les ressources humaines.

Ce partenariat a pour objectif de favoriser l'utilisation du travail temporaire dans les entreprises artisanales et dans les professions libérales.

Chaque site internet des différentes composantes de l'U2P présente ce partenariat en détail selon l'activité :

www.capeb09.fr pour tous les métiers du bâtiment, www.cgad09.fr pour tous les métiers de l'alimentaire et les restaurateurs, www.cnams.fr



Karel ROUJA Chargée d'Affaires pour l'Ariège
Marie Catherine GUINEN Directrice Régionale

pour tous les métiers de service et de la fabrication, www.cnatp.fr pour tous les travaux publics et les métiers du paysage, www.unapl.fr pour toutes les professions libérales.